

# Plan directeur du quartier de Saint-Louis

## ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Juillet 2008

### Mon quartier tel que je le vois dans l'avenir

Un quartier urbain verdoyant et sécuritaire, où la proximité du centre majeur d'activité (CMA) permet d'accéder facilement aux importants pôles de commerces, de services et d'emplois. Un milieu où la vie de quartier, la qualité des écoles et l'accès à de nombreux équipements sportifs attirent les jeunes familles à venir y habiter.

Préoccupés par la qualité de leur environnement bâti et naturel, les résidents de tous âges peuvent aisément accéder aux divers lieux d'intérêt par des circuits cyclistes et piétons sécuritaires et attrayants.

Le quartier de Saint-Louis est reconnu pour sa vie de quartier où jeunes et moins jeunes, toutes communautés culturelles confondues, peuvent échanger en toute tranquillité dans des cafés et lieux de rencontres.

## ÉCONOMIE ET HABITAT

### ORIENTATION 1 :

Développer des noyaux de commerces et de services de proximité conviviaux répondant aux besoins d'une clientèle variée.

#### Objectifs :

- 1.1 Déterminer des pôles de développement où seront autorisés des usages résidentiels de moyenne densité et des usages commerciaux.
- 1.2 Créer des lieux de rencontre conviviaux pouvant desservir les citoyens mais aussi les jeunes adolescents.
- 1.3 Favoriser l'augmentation de la densité aux abords des principales artères et au sein du centre majeur d'activités (CMA).

## **ORIENTATION 2 :**

Tirer partie de l'esprit entrepreneurial des jeunes pour améliorer la vie de quartier.

### **Objectifs :**

- 2.1 Soutenir les projets à caractère entrepreneurial émanant des écoles ou des maisons de jeunes.

## **ORIENTATION 3 :**

Favoriser une offre diversifiée de logements de qualité.

### **Objectifs :**

- 3.1 Prioriser l'augmentation des logements locatifs et abordables.
- 3.2 Favoriser le maintien des aînés dans le quartier.
- 3.3 Attirer les jeunes familles.

## **ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN**

### **ORIENTATION 4 :**

Améliorer la qualité de l'architecture et de l'aménagement urbain.

### **Objectifs :**

- 4.1 Mettre en valeur les secteurs du chemin Saint-Louis et de l'avenue des Hôtels.
- 4.2 Mettre en valeur le secteur Roland-Beaudin comprenant le secteur de l'église Saint-Denys.
- 4.3 Maintenir la qualité du cadre bâti dans les secteurs résidentiels.
- 4.4 Embellir l'entrée de la Ville.
- 4.5 Intégrer l'art urbain aux aménagements de façon à refléter l'aspect multiculturel du quartier.
- 4.6 Améliorer l'aspect visuel des parcs de stationnement.
- 4.7 Mettre en valeur l'axe Laurier et les autres grandes artères du quartier.
- 4.8 Encadrer la densification au sein du centre majeur d'activités (CMA) et de ses environs dans un souci particulier de qualité et d'innovation architecturale.

## **ORIENTATION 5 :**

Protéger et mettre en valeur le patrimoine.

### **Objectifs :**

- 5.1 Protéger et mettre en valeur les perspectives visuelles sur le fleuve.
- 5.2 Préserver l'aspect visuel du secteur du chemin Saint-Louis

## **ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS**

## **ORIENTATION 6 :**

Protéger et consolider le couvert végétal.

### **Objectifs :**

- 6.1 Planter des arbres et des arbustes le long des rues et des artères.
- 6.2 Mettre en valeur les espaces verts
- 6.3 Augmenter l'accessibilité des parcs et des espaces verts notamment ceux de l'Aquarium du Québec et du boisé Cardinal-Villeneuve.

## **ORIENTATION 7 :**

Consacrer des espaces de verdure conviviaux dans le centre majeur d'activités (CMA).

### **Objectifs :**

- 7.1 Créer des espaces publics structurants sur un circuit de déplacements piétonniers et cyclables.

## **ORIENTATION 8 :**

Améliorer la qualité de l'environnement.

### **Objectifs :**

- 8.1 Réduire le bruit aux abords des autoroutes et de la voie ferrée.
- 8.2 Poursuivre les efforts des citoyens pour le recyclage en équipant les parcs et les espaces publics de contenants pour le recyclage.
- 8.3 Favoriser le développement du service de *Communauto*.

### **ORIENTATION 9 :**

Favoriser un accès plus convivial répondant aux besoins des personnes de tous âges.

#### **Objectifs :**

- 9.1 Assurer la sûreté dans les parcs du quartier

### **ORIENTATION 10 :**

Poursuivre les efforts des citoyens pour le recyclage.

#### **Objectifs :**

- 10.1 Équiper les parcs et les espaces publics de contenants pour le recyclage.

## **GESTION DES DÉPLACEMENTS**

### **ORIENTATION 11 :**

Améliorer les conditions de déplacement des piétons et des cyclistes.

#### **Objectifs :**

- 11.1 Réviser le nombre de traverses piétonnières avec feux.
- 11.2 Aménager un réseau cyclable utilitaire et récréatif interne au quartier et le relier aux réseaux majeurs de la Ville.
- 11.3 Améliorer l'entretien et la sécurité des parcours piétons.

### **ORIENTATION 12 :**

Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation.

#### **Objectifs :**

- 12.1 Reconfigurer les intersections à forte densité routière perçues comme étant moins sécuritaires.
- 12.2 Aménager et améliorer les intersections du boulevard Hochelaga avec le boulevard Neilson.
- 12.3 Réduire la vitesse de la circulation sur certaines rues.
- 12.4 Mieux gérer l'utilisation des stationnements sur rue dans les secteurs problématiques.
- 12.5 Améliorer la sécurité aux abords des écoles.

### **ORIENTATION 13 :**

Bonifier le réseau de transport en commun.

#### **Objectifs :**

- 13.1 Améliorer la circulation nord/sud notamment entre l'école De Rochebelle et le quartier Saint-Louis.
- 13.2 Améliorer les parcours, la fréquence et le confort des usagers

## **CULTURE, LOISIRS ET VIE DE QUARTIER**

### **ORIENTATION 14 :**

Planifier les besoins du quartier en matière de locaux et d'équipements sportifs.

#### **Objectifs :**

- 14.1 Connaître les besoins du quartier en matière de vie communautaire, de culture et de loisirs.
- 14.2 Fournir une salle conviviale au conseil de quartier pour qu'il tienne ses séances publiques et ses séances de travail.

### **ORIENTATION 15 :**

Diversifier et promouvoir l'offre communautaire, culturelle et de loisir afin de mieux répondre aux besoins des différents types d'usagers.

#### **Objectifs :**

- 15.1 Rénover les équipements sportifs et récréatifs existants.
- 15.2 Rehausser l'offre d'équipements de loisir de proximité.
- 15.3 Faciliter l'accès aux services communautaire, culturel et de loisir aux personnes à faible revenu.
- 15.4 Augmenter l'offre d'activités pour les jeunes âgés entre 13 et 15 ans.

### **ORIENTATION 16 :**

Reconnaître et soutenir le travail et les efforts du milieu communautaire.

#### **Objectifs :**

- 16.1 Favoriser la concertation entre les différents intervenants du quartier.
- 16.2 Développer l'esprit de solidarité et le sentiment d'appartenance dans le quartier.
- 16.3 Mobiliser le milieu pour identifier les besoins et résoudre les problèmes.

## **ORIENTATION 17 :**

Mettre en valeur la diversité culturelle du quartier.

### **Objectifs :**

17.1 Accueillir et intégrer les nouveaux immigrants du quartier.

## **ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER DE SAINT-LOUIS**

### **ENJEUX PRIORITAIRES À CONSIDÉRER**

#### **1. La mise en valeur des noyaux de service de proximité**

La vitalité commerciale du quartier dépend du maintien des noyaux commerces et de services de proximité.

Le secteur commercial du boulevard Neilson possède un certain potentiel et pourrait être mis davantage en valeur pour mieux répondre aux besoins de la population locale. Il faudra assurer, avec la collaboration des gens d'affaires et du centre local de développement (CLD), de revitaliser économiquement et physiquement ce secteur pour en faire un lieu de rencontres et d'échanges au cœur du secteur de Sainte-Ursule.

Aussi, le chemin Saint-Louis, tracé au début de la colonie, possède plusieurs caractéristiques historiques, paysagères et architecturales fort attrayantes. Ponctué de noyaux de services de proximité à quelques endroits le long de son parcours, il faudra également assurer un aménagement urbain attrayant de ces lieux de destination. Notamment, certaines intersections plus visitées, comme celles où l'on retrouve les centres commerciaux, pourraient faire l'objet d'aménagements particuliers. Certains commerces auraient également avantage à améliorer leur affichage et leur façade.

On assistera aux cours des années à venir à la réfection de plusieurs routes. Ces travaux donneront lieu à une réflexion sur les orientations à donner aux aménagements sur ces artères.

#### **2. La mise en valeur des entrées de ville**

Localisé à l'entrée de la ville, au cœur de l'arrondissement, le quartier de Saint-Louis attire en son sein des entreprises et des services de toutes sortes. La proximité des autoroutes, la vocation administrative et commerciale du boulevard Laurier, la présence du parc Aquarium et de nombreux hôtels, sont parmi les facteurs de localisation les plus prisés par les entreprises.

La présence de quelques terrains disponibles sur l'avenue des Hôtels permettra d'accroître la vitalité économique du secteur. Cependant, pour assurer un développement d'envergure qui s'intègre bien au milieu résidentiel adjacent, il faudra définir la vocation la plus appropriée pour ces terrains. En ce sens, la révision en cours des règlements d'urbanisme apparaît comme une opportunité pour encadrer le développement de ces secteurs.

De plus, la cour de triage et le secteur de la gare projettent une image dégradée du secteur, alors qu'ils sont localisés à l'entrée de la ville et que des milliers de visiteurs y transitent toute l'année.

### **3. La consolidation de la vocation familiale et le rehaussement de l'offre de loisirs pour les jeunes**

Dans le quartier de Saint-Louis comme dans l'arrondissement en général, la valeur des terrains et des logements demeure élevée. Néanmoins, la présence de terrains actuellement disponibles au développement résidentiel et l'autorisation d'ajouter un logement aux résidences unifamiliales pourraient favoriser le développement d'une offre résidentielle plus abordable. Alors que la population souhaite maintenir la vocation familiale du quartier, il faudra réviser les mesures d'incitation pour attirer les jeunes familles dans le quartier.

On comptait en 2006, 1600 enfants de 14 ans et moins dans le quartier, soit 150 de plus qu'en 2001, localisés presque en totalité dans le secteur de Saint-Louis-de-France et de Sainte-Ursule. Pour consolider la vocation familiale du quartier, il faudra s'assurer de maintenir et de développer l'offre en fonction des besoins de cette clientèle.

### **4. L'amélioration de la gestion de circulation**

La proximité du quartier à d'importants pôles d'emplois et de services génère une circulation de transit sur les artères principales du quartier, mais aussi dans les rues résidentielles. Cette difficulté est renforcée par l'absence de trottoirs à certains endroits, notamment près des écoles. Pour assurer la sécurité des différents usagers de la route, il faudra analyser les principaux irritants et identifier les secteurs prioritaires afin de trouver des solutions appropriées.

L'importance des barrières physiques dans le quartier rendent plus difficile la marche et la distance de marche. Le chemin Saint-Louis demeure la principale voie reliant les secteurs de Sainte-Foy.

La bande cyclable sur le chemin Saint-Louis est fort appréciée des résidents comme des visiteurs. Toutefois, les cyclistes se sentent parfois insécurisés lorsqu'ils empruntent cette voie qui leur apparaît trop étroite, et dont les automobilistes ne respectent pas toujours le code de sécurité ou les règles de civisme. Les voies cyclables demeurent insuffisantes, notamment pour un accès sécuritaire aux pôles commerciaux, de services et récréatifs de l'arrondissement.

Avec le parcours des Métrobus et des express sur le boulevard Laurier et la route de l'Église, le quartier demeure bien desservi par le Réseau de transport de la Capitale (RTC). Par contre, les circuits locaux 13, 25 et 125 qui traversent le chemin Saint-Louis et quelques rues résidentielles du quartier offrent une desserte limitée et une fréquence moindre. Pour les résidants, la desserte de transport en commun apparaît insuffisante, en particulier en dehors des heures de pointe.